

**AVENANT AU CONTRAT ⁽²⁾
DAYSTOXX S DECEMBRE 2020/ FRSG00011E1Z**

Nom du Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du Co-Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du contrat ^{(1) (2)} : _____
 Numéro de contrat ^{(1) (2)} (sauf en cas de souscription) : _____
 Ci-après dénommé « Contrat » ⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte Daystoxx S Decembre 2020. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit Daystoxx S Decembre 2020 constitue la totalité de son(leur) épargne.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somm) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat d'assurance, émis par SG Issuer.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le **22 décembre à 16h00**. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 10 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat ⁽²⁾ soit fixé au-delà du 07 janvier 2031.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 04 janvier 2022. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription ⁽²⁾.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat ⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires présents au Contrat ⁽²⁾ à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires ou sur le Fonds Euro présent au Contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais** liés au Contrat d'assurance, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteurs ⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'**il(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement**.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut** de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S) ⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit Daystoxx S Decembre 2020 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de Daystoxx S Decembre 2020 sur le site <http://prospectus.socgen.com>

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif



Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Daystoxx S Decembre 2020

ISIN: FRSG00011EI2

INITIATEUR: Société Générale, <http://kid.sgmarkets.com>, Appelez +33(0) 969 32 08 07 pour de plus amples informations

AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 09/10/2020

EMETTEUR: SG Issuer | GARANT: Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

| | |
|------------------------------------|----------------------|
| Devise du produit | EUR |
| Place de Cotation | Bourse de Luxembourg |
| Investissement Minimum | 1 000 EUR |
| Date de Maturité | 07/01/2031 |
| Barrière du Capital | 50% |
| Barrière de Remboursement Anticipé | 100% |
| Barrière Finale | 100% |

| | |
|----------------------------------|--|
| Devise de Règlement | EUR |
| Valeur Nominale | 1 000 EUR par titre |
| Prix d'Emission | 100% de la Valeur Nominale |
| Protection du Capital | Non, vous pouvez perdre l'intégralité du capital investi |
| Type de Barrière du Capital | Observée uniquement à la Date d'Observation Finale |
| Coupon de Remboursement Anticipé | 9% |
| Coupon Final | 9% |

Sous-Jacent

| Sous-Jacent de Référence | Identifiant | Sponsor de l'Indice | Devise |
|---------------------------------------|--------------|---------------------|--------|
| Euro iSTOXX Equal Weight Constant 50® | CH0261129644 | iSTOXX | EUR |

L'indice EURO iSTOXX® EWC 50 est un indice de marché actions créé par STOXX Limited. Il est composé des 50 premières capitalisations Européennes. Les actions de l'indice sont équipondérées à chaque date de revue trimestrielle et sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. Cet indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qu'il référence et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 50 points d'indice par an. Si les dividendes effectivement distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) à ce prélèvement, la performance de l'indice ainsi que le rendement du produit, en résulteraient pénalisés (respectivement améliorés) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. Sans tenir compte des dividendes réinvestis dans l'indice EURO iSTOXX® EWC 50, l'impact de la méthode de prélèvement forfaitaire en points d'indice sur la performance est plus important en cas de baisse par rapport à son niveau initial (effet négatif) qu'en cas de hausse de l'indice (effet positif). Ainsi, en cas de marché baissier continu, la baisse de l'indice EURO iSTOXX® EWC 50 sera accélérée.

Type

Ce produit est un titre de créance non assorti de sûreté réelle. Il est régi par le droit français.

Objectifs

Ce produit a été conçu pour verser un coupon conditionnel au moment du remboursement. Le produit peut être remboursé automatiquement par anticipation sur la base de conditions prédéfinies. Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, à la fois le coupon et le montant du remboursement du capital à maturité sont liés à la performance du Sous-Jacent de Référence. En investissant dans ce produit, votre capital est intégralement en risque.

Coupon

Si le produit n'a pas déjà été remboursé par anticipation:

Si le niveau du Sous-Jacent de Référence est observé équivalent ou au-dessus de la Barrière de Remboursement Anticipé, lors d'une des observations quotidiennes durant la Période d'Observation du Remboursement Anticipé, vous recevez à la date de paiement:

Le Coupon de Remboursement Anticipé divisé par 365 et multiplié par le nombre de jours qui se sont écoulés entre la Date d'Observation Initiale et la date d'observation du remboursement anticipé.

Remboursement Automatique par Anticipation

Si le niveau du Sous-Jacent de Référence est observé équivalent ou au-dessus de la Barrière de Remboursement Anticipé, lors d'une des observations quotidiennes durant la Période d'Observation du Remboursement Anticipé, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez 100% de la Valeur Nominale.

Remboursement Final

A la Date de Maturité, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, vous recevez le montant du remboursement final.

- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou au-dessus de la Barrière Finale, vous recevez:

(1) 100% de la Valeur Nominale plus

(2) le Coupon Final divisé par 365 et multiplié par le nombre de jours qui se sont écoulés entre la Date d'Observation Initiale et la Date d'Observation Finale.

- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est en dessous de la Barrière Finale et équivalent ou au-dessus de la Barrière du Capital, vous recevez:

100% de la Valeur Nominale.

- Sinon, vous recevez le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence multiplié par la Valeur Nominale. Dans ce scénario, vous subirez une perte partielle ou totale de votre montant investi.

Informations Complémentaires

- Le niveau du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale.

- La Valeur Initiale du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur observée à la Date d'Observation Initiale.

- Le Niveau Final correspond au niveau du Sous-Jacent de Référence observé à la Date d'Observation Finale.

- Les Coupons sont calculés sur la base de la Valeur Nominale.

- Certains événements extraordinaires peuvent affecter les caractéristiques du produit ou causer dans certains cas le remboursement anticipé du produit pouvant entraîner une perte sur votre investissement.

- Ce produit est proposé dans le cadre d'une offre publique durant la période d'offre dans les juridictions suivantes: France

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

| Investissement 10 000,00 EUR | | | |
|--|---------------------------|----------------------------|--|
| Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 6 ans | Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée |
| Coûts totaux | 1 043,06 EUR | 1 180,32 EUR | 1 180,32 EUR |
| Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an | 10,43% | 1,75% | 1,04% |

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

| | | | |
|------------------|--------------------------------------|-------|--|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 1,04% | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. |
| | Coûts de sortie | 0,00% | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 0,00% | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | 0,00% | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II. |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 10 ans 2 mois 9 jours, ce qui correspond à la maturité du produit.

Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achats et de vente (la fourchette) ne sera pas supérieure à 1% de cette valeur nominale. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit peut être temporairement ou définitivement suspendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations relatives à la personne conseillant ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne. Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre à Société Générale à l'adresse suivante: SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE - SG-complaints-kid@sgcib.com (<http://kid.sgmarkets.com>).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet <http://kid.sgmarkets.com>. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création et tant que le produit est disponible à l'achat, y compris pendant la période de commercialisation du produit le cas échéant. Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillées dans le prospectus du produit, défini par la Directive 2017/1129 UE. Le prospectus ainsi que son résumé dans les différentes langues concernées sont disponibles en ligne sur <http://prospectus.socgen.com>, et / ou peuvent être obtenus gratuitement sur demande au +33(0) 969 32 08 07.